



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

SÉANCE DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2022

République Française
Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault
Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Bureau : 27
En exercice : 26
Ayant pris part à la délibération : 19
- Présents : 16
- Pouvoirs : 3

Date de convocation :
Mardi 15 novembre 2022

Affichage effectué le :
29 novembre 2022
Mise en ligne le :
29 novembre 2022

OBJET :

Marché n°202245 – Accord-cadre multi-attributaires - Missions d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage et de Maîtrise d'œuvre dans le domaine de l'hydraulique et pour la réalisation et la réhabilitation des réseaux d'eau potable, assainissement et VRD : Attribution et autorisation de signature du marché

N° 003983

Question N° 2 à l'O.J.

Rubrique dématérialisation :
1.1.1. « Délibérations, décisions et arrêtés relatifs aux marchés publics, aux accords-cadres et à leurs avenants »

L'an deux mille vingt-deux et le lundi vingt un novembre à dix-huit heures.
Le Bureau communautaire décisionnel d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **BESSAN** (Locaux Pépinière d'entreprises Gigamed), sous la présidence de **M. Gilles D'ETTORE**,

Présents :

AGDE : M. Gilles D'ETTORE, Mme Véronique REY, M. François PEREA, M. Sébastien FREY.
BESSAN : M. Stéphane PEPIN-BONET. **CASTELNAU DE GUERS :** M. Didier MICHEL.
FLORENSAC : M. Vincent GAUDY. **NIZAS :** M. Daniel RENAUD. **PÉZENAS :** M. Armand RIVIERE, Mme Danièle AZEMAR. **PINET :** Mme Nathalie BASTOUL. **POMÉROLS :** M. Laurent DURBAN. **PORTIRAGNES :** Mme Gwendoline CHAUDOIR. **SAINT-THIBÉRY :** M. Jean AUGÉ. **SAINT PONS DE MAUCHIENS :** Mme Christine PRADEL. **VIAS :** M. Bernard SAUCEROTTE.

Absents Excusés :

ADISSAN : M. Patrick LARIO. **AGDE :** Mme Françoise MEMBRILLA. **CAZOULS D'HÉRAULT :** M. Henry SANCHEZ. **MONTAGNAC :** M. Yann LLOPIS. **NÉZIGNAN L'ÉVÊQUE :** M. Edgar SICARD. **TOURBES :** Mme Véronique CORBIERE. **VIAS :** M. Jordan DARTIER.

Mandants et Mandataires :

AGDE : M. Thierry DOMINGUEZ donne pouvoir à M. Gilles D'ETTORE. **CAUX :** M. Jean-Charles DESPLAN donne pouvoir à M. François PEREA. **LÉZIGNAN LA CÈBE :** M. Rémi BOUYALA donne pouvoir à M. Daniel RENAUD.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET.

Rapporteur : Gilles D'ETTORE.

RECU EN PREFECTURE

Le 24 novembre 2022

VIA DOTELEC - FAST Actes

034-243400819-20221121-D00398310-DE

Monsieur le Président rappelle qu'en date du 13 Mai 2022, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a lancé une consultation sous la forme d'une procédure avec négociation conformément aux dispositions des articles L. 2124-3, R. 2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du Code de la commande publique pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre dans le domaine de l'hydraulique et pour la réalisation et réhabilitation des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de VRD.

L'accord-cadre n'est pas décomposé en lot et fixe un maximum annuel de 300 000.00 € HT. Cet accord-cadre multi-attributaires sera exécuté au fur et à mesure de bons de commande émis par le pouvoir adjudicateur. Il est conclu pour une période initiale de 12 mois et pourra être reconduit trois fois.

Monsieur le Rapporteur expose qu'à l'issue de cette consultation, la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 30 Septembre 2022 a décidé de retenir, conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation, les trois candidats suivants :

- Cabinet d'Etudes René Gaxieu – 1 bis Place des Alliés – CS 50676 – 34537 BEZIERS Cedex ;
- Entech Ingénieurs Conseils – BP 18 – 34140 MEZE ;
- Cabinet d'Etudes Marc Merlin – Multiparc du Salaison – Bât.9 – 145 Rue de la Marbrerie – 34740 VENDARGUES.

L'Assemblée délibérante est invitée a autorisé son Président à signer l'accord-cadre multi-attributaire pour des Missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de Maîtrise d'Œuvre dans le domaine de l'hydraulique et pour la réalisation et la réhabilitation des réseaux d'eau potable, assainissement et VRD.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son Président,
Vu la Commission d'appel d'offres réunie en date du 30 Septembre 2022,
Après en avoir délibéré,*

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'AUTORISER** monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à signer l'accord-cadre multi-attributaires susvisé ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président de la CAHM ou son Représentant délégué à signer tout type de document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération ainsi que toutes les pièces se rapportant au dossier.

Fait et délibéré à BESSAN les jour, mois et an susdits

*Le Président
Gilles D'ETTORE*

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois francs, à compter de sa publication.

#signature#